



JOURNAL DU DISTRICT N° 7 | JEUDI 21 FÉVRIER 2019 | 69^E ANNÉE (N° 3270) | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | Ie-courrier.ch | Tirage abonnés



Infographie: © Ducrest Metzger Architectes

Cinéma d'Oron



Rivaz

« A Bright Light » vendredi 22 février à 20h En partenariat avec le Cinéma d'Oron et Cinédoc

Vincent Chappuis Commandeur des Vins vaudois par Didier Grobet

La partie haute du bâtiment donnera accès à la route du Moudon



3

6

12

Oron-Palézieux

Etablissement primaire et secondaire Etat des lieux des devoirs guidés

Mobilité

Faciliter la circulation autoroutière Le tunnel du Léman n'est pas une utopie!

Art & culture

Double exposition à l'Espace Arlaud visible jusqu'au 31 mars



Un état des lieux de l'appui scolaire, une solution à la mobilité lémanique, un Commandeur des Vins vaudois, du cinéma plein les écrans d'ici et une exposition à ne pas rater, voilà le condensé de cette édition. Sans entrer dans les détails, voilà déjà quelques mises en bouche qui devraient en réjouir plus d'un.

Un résumé succinct des sujets possibles qui couvrent la pointe de l'iceberg et laissent transparaître la diversité de la vie de la région. Une vie qui en soi est bien plus riche qu'il n'y paraîtrait de prime abord.

Pour s'en assurer, il suffit de constater les décisions prises dans les comptes rendus des conseils communaux d'Oron et de Bourg-en-Lavaux. La projection vers l'avant va bon train... mais non sans discussions.

Il s'agit de la vie de la région. Il est certainement plus plaisant de traîner sur une terrasse retrouvée dans cette douceur de (faux) printemps naissant que de se demander si tel ou tel préavis a été accepté. L'un n'empêche cependant pas l'autre. Période interlope où le dernier skieur croise le premier motard, l'époque est une charnière.

Un entre-deux des possibles. Qu'il soit question d'organiser les prochaines vacances ou d'assurer la construction d'une nouvelle école, les projets sont en route accompagnés par une bienveillance météorologique ne pouvant mieux tomber.

Rinascimento. Le printemps ne fait que lancer ses promesses et déjà nous avons les yeux pleins d'étoiles. Le canevas est posé, l'esquisse se dessine et l'espoir donne les ailes du désir...

Votre hebdomadaire se fait le compagnon privilégié des événements à venir. Partenaire de choix pour présenter la vie de la région, nous vous présentons cette nouvelle édition. Pour nous suivre, il vous suffit de tourner la page, bonne lecture!

PROCHAIN TOUS MÉNAGES jeudi 7 mars





AVIS D'ENQUÊTE **BOURG-EN-LAVAUX**

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Nature des travaux: Transformation

Destination de l'ouvrage: Transformation et agrandissement

d'une maison vigneronne Création de deux appartements

en duplex

Situation: Rue Davel 10 1097 Riex

 N° de la parcelle:
 7039

 N° ECA:
 4032

 N° CAMAC:
 174731

 Référence communale:
 19.322

Coordonnées géo.: 2'546'020 / 1'149'410

Note au recensement arch.: 3

Propriétaire: Levadimmo SA

Auteur des plans: Paulo Meireles, architecte

Substances Architectes Sàrl Route Industrielle 2 1806 St-Légier-La-Chiésaz 021 711 50 50

Demande de dérogation: RCPE 6.2 - LLavaux 18c et d

RLVLEne 19

Compétence: Cantonale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 20 février au 21 mars 2019

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Nature des travaux: Agrandissement

Destination de l'ouvrage: Extension du rez inférieur **Situation:** Route du Signal 48

ituation: Route du Signal 4 1091 Grandvaux

 N° de la parcelle:
 5956

 N° ECA:
 2938

 N° CAMAC:
 181441

Référence communale: 19.323

Coordonnées géo.: 2'544'565 / 1'150'680

Propriétaire: Henri Vanni

Auteur des plans: Pierre-Alain Meyer, architecte

ICC Institut Conseil pour la Construction SA Av. de Rumine 33 1005 Lausanne

1005 Lausanne 021 345 25 65

Compétence: Cantonale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 23 février au 25 mars 2019

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE **SAVIGNY**N° 2

N° 2684

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Construction nouvelle

Nouvelle stabulation libre pour 41 vaches et 40 jeunes bétail avec stockage et fosse à purin. L'article 97 de la loi fédérale sur l'agriculture (LAgr) est applicable

Situation: Route de Pré la Pierre

N° de la parcelle: 576

 $\textbf{Coordonn\'ees g\'eo.:} \hspace{1.5cm} 2'545'906 \ / \ 1'155'262$

Propriétaire: Roger Pouly

Route de Pré la Pierre 8

1073 Savigny **Auteur des plans:** DeLaval SA bureau de pl

DeLaval SA bureau de planification Hubert Julmy

Münchrüttistrasse 2 6210 Sursee

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 22 février au 25 mars 2019

La Municipalité







La Belle Etable à L'Isle

A vendre portions de 1/8e et 1/16e

Viande de bœuf Angus

Livraisons possibles début mars

Renseignements ou commandes: 079 964 68 96

A louer dans vieille ferme

à Chavannes-sur-Moudon

Appartement 4,5 pièces sur 2 étages 2 places de parc, cave, box de rangement et petit jardin

Fr. 1400.- charges comprises

Pour visiter:

076 281 22 36 de 18h à 20h







Concerts St-Etienne de Moudon

Dimanche 24 février à 17h

Chœur et orchestre Université et jeunesse musicale de Fribroug

Direction: Pascal Mayer

Prix des places: Fr. 30.- / AVS: Fr. 25.Enfants: gratuit ≤ 16 ans | Apprentis, étudiants: Fr. 10.Billets à l'entrée | Ouverture des portes: dès 16h | www.apse-moudon.ch
Renseignements: Moudon Région Tourisme, tél. 021 905 88 66



INFOS RÉGION Le Courrier N° 7 • JEUDI 21 FÉVRIER 2019

Oron-Palézieux

Assistants aux devoirs guidés

Une expérience réussie pour l'établissement primaire et secondaire

epuis les premiers mouvements de réforme scolaire dans le milieu des années 1980, de nouvelles données sont apparues. Le maître d'autrefois, craint et respecté par les enfants tout autant que les parents, qui enseignait sans que ces derniers n'interviennent ou à de très rares exceptions a fait place à un message politique basé sur une volonté de partenariat parents-école. La société et la notion de famille ont aussi évolué. La mise en place des devoirs guidés est devenue un besoin exprimé par les enseignants et les parents. Depuis décembre 2018, l'établissement primaire et secondaire d'Oron-Palézieux a fait un pas de plus dans le sens de la collaboration en offrant aux élèves de 10-11S, des postes d'assistants aux devoirs guidés.

La tâche éducative est entrée dans le cahier des charges de l'école

Appuyer les parents dans leur tâche éducative, suivre la volonté politique d'un partenariat indispensable parents-école, autant de challenges auxquels est confrontée la profession d'enseignant, souvent mise à mal. «Etablir une relation de partenariat avec les parents prend du temps et n'est possible que lorsque la collaboration se construit dans le respect des rôles respectifs de chacun. Ces conditions deviennent une nécessité dans les situations d'élèves à besoins particuliers, comme, par exemple lorsqu'un enfant souffre d'un handicap et suit sa scolarité régulière. Il n'est par ailleurs pratiquement plus possible pour un enseignant de travailler seul dans sa classe. Il a besoin de s'appuyer sur une équipe» constate Jean-François Détraz, directeur. Autre réalité résultant de l'évolution sociétale, les devoirs peu ou pas faits. Depuis une quinzaine d'années, des devoirs guidés sont organisés à Oron-la-Ville avec une participation stable. A la rentrée d'août dernier, un nouveau groupe a été créé pour les 3-4P, en début d'apprentissage de la lecture. Alors que le financement de ce programme est assumé par les communes, l'organisation est confiée à la direction de l'établissement. A la rentrée d'août, la convention signée d'entente entre la commune et le canton étant dénoncée, la tâche exécutive passera en main de l'administration communale. Pascale de Ambrogi, enseignante de cycle 1 qui assume actuellement cette charge sera nommée doyenne du cycle 1.

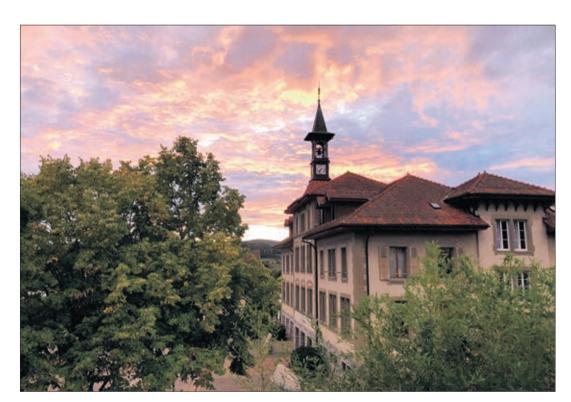
Un résultat gagnant pour tous

Le rapport annuel 2018 de l'établissement indique que 9 adultes, enseignants, ou en formation et personnes ayant prouvés des capacités pédagogiques sur le terrain, interviennent pour les devoirs guidés et non surveillés. Ils apportent leur aide et répondent aux questions. Réparties sur 3 jours: lundi, mardi et jeudi, 81 places pour les 3 à 8P sont ainsi occupées. Depuis le 3 décembre, des postes d'assistants aux devoirs guidés ont été ouverts aux élèves de 10-11S. Cette tâche, rémunérée 5 francs la séance consiste à coacher les plus jeunes dans la réalisation de leurs devoirs, en effectuant un tournus de 8 semaines. «Nous avons été victimes de notre succès puisque nous offrions 18 places et que nous avons eu 23 inscriptions. En fin de première session, les retours sont très positifs. Même si la motivation première avait été l'argent de poche, les jeunes assistants prennent leur rôle à cœur, ils sont enchantés de revoir des notions apprises des années auparavant ou de dicter des vocabulaires, par exemple» se réjouit Pascale de Ambrogi qui avait participé à la présentation de ce concept à Cossonay il y a quelques années.

La rémunération des jeunes est prise en charge par le Conseil d'établissement qui reconnaît les plus-values pédagogiques de ce projet. De son côté, le Bureau de référence de l'Entente intercommunale scolaire a adapté le budget 2019 pour le pérenniser. Chaque assistant(e) recevra également une attestation qu'il pourra joindre à son futur CV.

La création de postes d'assistants aux devoirs guidés est le parfait exemple d'un partenariat réussi. D'un côté des jeunes qui s'engagent pour 8 semaines consécutives, afin de faire équipe avec l'éducateur adulte, dont on reconnaît le travail par la rétribution, de l'autre des élèves qui en retirent le bénéfice de l'apprentissage coaché et qui, à leur tour, seront les assistants du futur. « Cela rentre aussi dans l'objectif de favoriser le climat entre petits et ados dans l'établissement. Il s'agit d'un projet concret, pragmatique et non d'une sculpture sur nuage » conclut, satisfait, Jean-François Détraz.

Pascale de Ambrogi, enseignante et Jean-François Destraz, directeur





La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Antisémitisme

artout en Europe, la gangrène de l'antisémitisme s'est encore aggravée l'année dernière, notamment en France où les actes antisémites ont progressé de 74% entre 2017 et 2018. La Suisse n'est pas épargnée: bien qu'elle ne dispose pas encore des chiffres définitifs, la CICAD (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation), à Genève, confirme une recrudescence des manifestations venimeuses contre la communauté juive ici aussi.

Le terme «antisémitisme» désigne de nos jours exclusivement les manifestations de haine à l'endroit des Juifs. Etymologiquement, le mot est toutefois incorrect car il est composé de «anti» qui en grec veut dire «contre» et de «sémitisme» dérivé de Sem, le nom de l'un des fils de Noé dans la Genèse. Or, selon la tradition biblique, Sem serait l'ancêtre commun non seulement des Juifs mais aussi des Arabes. Selon certains historiens, le mot «antisémite» fut utilisé pour la première fois en 1860 par l'orientaliste juif autrichien Moritz Steinschneider dans un ouvrage intitulé «préjugés antisémites» (antisemitische Vorurteile) dans lequel il tourne en dérision les théories racistes selon lesquelles les



«peuples sémites» et autres peuples du Levant seraient dégénérés et perclus de tares génétiques et culturelles. C'est cependant un journaliste allemand du nom de Wilhelm Marr qui inventa le mot «antisémitisme» (antisemitismus) dans le sens d'hostilité à «la race juive», à l'occasion de la création en septembre 1879 d'une «Ligue antisémite» (Antisemitenliga), première association politique à réunir des intellectuels dénigrant idéologiquement les Juifs au sein de l'Empire allemand. En novembre de la même année, le journal littéraire français «Le Globe» rapporta la création outre-Rhin de cette «Ligue antisémite» (en français dans le texte) et trois ans plus tard les termes «antisémite» et «antisémitisme» furent adoptés par la langue française, en dépit de leur signification équivoque, les Arabes étant également des Sémites. D'ailleurs, de nos jours, on

parle d'«antisémitisme arabe» pour désigner la détestation de nombre d'Arabes pour les Juifs, et non seulement pour l'état d'Israël.

L'antisémitisme émerge dès l'Antiquité. Les Juifs furent d'abord discriminés en raison de leur foi monothéiste puis, sous le christianisme, accusés d'être des déicides car jugés responsables de la mort du Christ. Mais il y eu des exceptions: ils furent tolérés, voire acceptés dans la plupart des cités grecques, sous l'Empire de Charlemagne et à Byzance. En 1306, le roi de France Philippe le Bel, les accusa cyniquement de tous les maux pour les expulser et se saisir de leurs biens afin de remplir ses coffres vidés par les guerres successives. L'année suivante, ce même monarque anéantit l'ordre chrétien des Templiers pour les mêmes raisons. De nos jours, selon l'historienne américaine Barbara Tuchman, «il est vain d'espérer de la raison», dès qu'il s'agit d'antisémitisme car l'antisémitisme est indépendant de son objet. Ce que les Juifs font ou omettent de faire n'est pas un facteur déterminant. L'impulsion provient des besoins des persécuteurs et d'un climat politique spécifique». Voilà qui est dit!

Bourg-en-Lavaux



Séance du Conseil communal du 18 février, à Aran-Villette

Révision du Règlement de police accepté

inquante et un membres ont débattu sur deux préavis qui leur étaient soumis, sous la présidence de Nicolas Blanc. Préalablement, il a été procédé à la prestation de serment de deux nouveaux conseillers: Nicole Colliard et Jonas Cuénoud affiliés à BEL Action. Ils remplacent Rachèle Feret et Didier Grobet qui ont démissionné à fin décembre 2018. Souhaitant quitter la Commission de recours en matière d'imposition fiscale, Annick Ammon-Staudenmann (PSIG) a été remplacée par Johanne Noverraz (BEL Action).

Une centaine d'enfants de 8 à 9 ans, de l'établissement scolaire des Ruvines, ont envoyé une pétition au président du Conseil pour que les autorités reviennent sur la décision d'occuper une partie de leur préau par des places de parc durant les travaux de la place de la Gare. Cette démarche citoyenne sera transmise à la Municipalité pour suite utile.

Révision générale du Règlement de police

Pour plusieurs raisons qu'il serait trop long d'énumérer, le groupe BEL Action, par la voix de Valérie Hill, après étude du préavis et rapport rédigé par Daniel Gay absent, proposait de ne pas entrer en matière et demandait une étude participative du projet.

Ce ne fut pas l'avis du municipal Jean-Paul Demierre, ni celui du groupe PLR-ICD représenté par Florence Gross. Tous deux ont estimé que le travail avait été fait en profondeur et ce depuis 2017; qu'il ne s'agissait pas d'un nouveau document, mais une révision de celui datant de 1991, repris de l'ancienne commune de Grandvaux et que de ne pas entrer en matière était une manière de renier le pouvoir de l'organe délibérant. L'entrée en matière a été soumise au vote et admise par 26 voix, contre 13 et 2 abstentions.

Les débats pouvaient commencer et ils ne firent pas défaut, plusieurs amendements étant proposés par la commission ad'hoc et d'autres par l'assemblée. Il fut question de la grandeur des laisses de chiens, d'objets déposés sur les rebords de fenêtres, de déchets abandonnés, déposés, mélangés ou jetés faisant l'objet d'amende d'ordre; de stores et tentes qui empiètent sur la voie publique; secouer des tapis, torchons à poussière, plumeaux et balais au-dessus de la voie publique; de la distribution d'imprimés ou échantillons par des sociétés avec ou sans but lucratif et locales; des fontaines publiques; de la mendicité (article supprimé); d'ivresse sur la voie publique; de l'utilisation d'une force proportionnée en cas d'interpellation; bref, un inventaire relevant de Jacques Prévert!

Au vote final, le Règlement a été accepté par 47 voix, 1 refus et 3 abstentions. Il doit encore être soumis à l'autorité cantonale.

Réponse à la motion Bachmann

Rappelons que cette motion déposée par la conseillère communale Caroline Bachmann (BEL Action) en juin 2018, avait trait à la «Cohabitation entre les manifestations et les habitants de Bourg-en-Lavaux. La Municipalité a été sensible sur les points soulevés et dit être consciente des enjeux que l'organisation de manifestations à Lavaux engendre sur le plan économique et environnemental. Elle estime avoir répondu point par point aux problèmes soulevés par le préavis présenté. Ces réponses sont confortées par les conclusions de la commission ad'hoc. Diverses séances ont eu lieu avec les responsables du Festival de jazz ainsi que la mise sur pied d'une assemblée publique en novembre 2018. Un bilan sera établi après l'édition 2019.

La réponse municipale n'est pas du goût de la motionnaire qui estime que la réponse fournie est trop axée sur la manifestation du jazz et par conséquent pas suffisamment globale. Le travail du municipal Jean-Paul Demierre et de ses collaborateurs va être remis sur le métier.

Droits d'eau sur les anciennes communes d'Epesses et de Villette

Ce problème qui a fait déjà couler beaucoup d'encre et susciter un flot de paroles depuis 2016 fait l'objet d'une réponse municipale détaillée, de laquelle il ressort que les rabais octroyés aux propriétaires entre 2012 et 2015 ne se fondaient pas sur un droit réel et ne reposaient sur aucune base légale. C'est donc à juste titre qu'ils ont été supprimés par la nouvelle municipalité de Bourgen-Lavaux. Les autres habitants ne peuvent se prévaloir de ces rabais accordés ainsi indûment en vertu du principe «pas d'égalité dans l'illégalité». L'autorité exécutive regrette cet avantage octroyé et regrette de ne pas avoir pris les décisions qui s'imposaient entre 2012 et 2015.

Le conseiller Philippe Mäder, au nom de la commission de gestion, n'a pas pu obtenir de réponse municipale, au sujet des discussions qui avaient été tenues, mais non protocolées.

Communications et divers

Le syndic Jean-Pierre Haenni signale avoir appris presque incidemment que la Préfecture allait déménager à fin mai dans le bâtiment appartenant à l'Etat, derrière la poste. Le CMS va aussi quitter ses locaux pour prendre ses quartiers à l'Hôpital de Lavaux à fin août. Ainsi, le bâtiment au centre de Cully sera vide. Une étude va être entreprise pour l'occupation de ces locaux par les services communaux ou un locataire que l'Etat doit trouver en fonction du bail en vigueur qui court jusqu'en 2021.

Le municipal Jean-Paul Demierre informe que le Commandant de l'APOL prendra sa retraite à fin 2019 et que la procédure de recherche d'un remplaçant et en cours.

Nicole Gross, municipale, rappelle la mise des vins communaux qui aura lieu ce 22 février à la salle Davel dès 17h. Des arbres malades ont été abattus sur les quais et seront prochainement remplacés. La pelouse de la place d'Armes sera refaite après la prochaine édition du Festival de jazz.

Le responsable des eaux, entre autres domaines, Jean-Christophe Schwaab a évoqué que plusieurs habitants ne retournaient pas les cartes des relevés des compteurs d'eau potable, déposées en leur absence. Ceci est intolérable et à l'avenir ces habitants qui ne retourneront pas leurs relevés se verront facturer une consommation d'eau forfaitaire.

La conseillère Lucie de Palma revient sur l'occupation du préau du collège des Ruvines par des voitures durant les travaux de la gare ce qui fait que les élèves se trouveront séparés en deux groupes lors des récréations et ce pendant 2 à 3 ans. Ils seront d'autre part privés de couvert. Elle avait demandé une stratégie globale pour ce sujet et réitère sa demande. Elle ajoute qu'un accusé de réception doit être envoyé aux jeunes citoyens en devenir qui ont adressé leur pétition au président du Conseil.

Quelques questions et remarques ont encore été émises au sujet de passages à piétons et de limitation de vitesse dans le secteur. Tant que les travaux n'ont pas commencé, il n'y aura pas de suppression d'arbre aux Ruvines.

La prochaine séance publique du législatif, fixée initialement au 8 avril, est repoussée au 20 mai 2019, à 20h à Aran.

JPG

Brève

« RegART10 sur l'égalité », une exposition pour les 60 ans du droit de vote des Vaudoises et les 10 ans de l'Equal Pay Day

L'année 2019 est marquée du sceau de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le canton de Vaud a déjà célébré le 60e anniversaire du droit de vote des Vaudoises le 1er février dernier et fêtera le 10e anniversaire de l'Equal Pay Day (journée pour l'égalité salariale) le 22 février prochain.

A cette occasion, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud (BEFH) et le Business and Professional Women (BPW) Club de Lausanne organisent l'exposition « RegART10 sur l'égalité. Du droit de vote des femmes à l'égalité salariale (1959-2019) ». Elle se tiendra au Forum de l'Hôtel de Ville à Lausanne, du 22 février au 8 mars 2019.

Cette exposition, qui présentera dix œuvres d'art créées spécialement pour cet événement, se conjuguera avec une frise chronologique retraçant l'histoire de l'égalité entre les femmes et les hommes de 1959 jusqu'à nos jours.

RegART10 a reçu le soutien du Centre de liaison des associations féminines vaudoises (CLAFV) et l'appui de la Ville de Lausanne, de Swiss Beauty Training, de Soroptimist International et de Vue sur lac.

bio

Location de machines et de services agricoles par la plate-forme suisse FarmX

Onéreuses, les machines agricoles ne sont souvent pas utilisées à plein rendement. Le partage de machines est par conséquent un moyen efficace de diluer les coûts fixes tout en disposant d'équipements performants. Cependant, que ce soit sous forme de communautés ou de simples échanges entre agriculteurs, l'utilisation en commun de machines peut parfois d'avérer compliquée. Grâce à la plateforme en ligne FarmX, partager ses machines est désormais à la portée de chacun

L'objectif de l'application FarmX n'est pas de «révolutionner le partage des machines» mais bien de faciliter les transactions, soulignent ses concepteurs. Elle permet de gérer l'intégralité de la partie administrative, de la publication des annonces en passant par les plannings, jusqu'à la facturation. La plateforme assure un suivi complet des machines mises et prises en location. Elle ne se limite pas uniquement à la réduction des coûts de machines ni à l'augmentation des taux d'utilisation, mais encourage la collaboration interexploitations et en définitive la qualité de vie des familles paysannes.

Le développement de FarmX a été rendu possible grâce au soutien de la Confédération, par l'intermédiaire de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). La Sàrl a pour mission de mettre à disposition des familles paysannes un outil performant, sans objectif financier si ce n'est de couvrir les coûts ou de développer de nouvelles fonctionnalités.

L'ensemble des fonctionnalités sera gratuite jusqu'au 30 juin 2019. Plus d'infos sur www.farmx.ch

AOID



La 19° édition du festival «Voix du Muet» se déroulera au café-théâtre Barnabé du 8 au 10 mars. Au programme, des films muets accompagnés de musiques improvisées en direct sur le plus grand orgue de cinéma-théâtre d'Europe.

Trois jeunes organistes suisses pour trois chefs d'oeuvre du cinéma muet

rois jeunes organistes suisses (Vincent Thévenaz, Guy-Baptiste Jaccottet et Valentin Villard, compositeur de la Fête des vignerons) accompagneront en direct les films muets projetés sur le grand écran de la scène. Ces virtuoses proposeront une interprétation musicale personnelle des films, tout comme dans les années 20.

Un orgue unique au monde

Grâce à sa disposition hors du commun, le spectateur est immergé dans l'instrument. En effet, les trois mille tuyaux de l'orgue sont ainsi disposés sur 50 mètres de façade, tout autour du cadre de scène du théâtre.

En plus de la spatialisation exceptionnelle du son, l'orgue bénéficie d'un éclairage personnalisé qui offre au public un «light show» très impressionnant. Le tout est géré par écran tactile avec un système informatique.

Des possibilités infinies

En l'absence de partitions, tout repose sur l'organiste et sur sa capacité à créer et à imaginer une ambiance appropriée au film projeté. La panoplie de percussions de cet orgue de 1928 permet au musicien de générer des effets sonores à l'infini. L'instrument dispose ainsi de possibilités inédites pouvant s'adapter au jeu de chaque artiste et à chaque œuvre jouée.



Une expérience incomparable à vivre en famille.

LM

«Voix du Muet» du 8 au 10 mars Café-théâtre Barnabé, Servion

Infos et rés.: www.barnabe.ch ou 021 903 0 903 Repas-spectacle: Fr. 65.- adulte | Fr. 35.- enfant Spectacle: Fr. 30.- adulte, gratuit pour < 16 ans

Au programme

Vendredi 8 mars: «Le Fantôme de l'Opéra» de Rupert Julian (1925) | Organiste: Vincent Thévenaz (titulaire de la cathédrale de Genève)

Samedi 9 mars: «Le Pirate noir» d'Albert Parker (1926) | Organiste: Valentin Villard (compositeur de la Fête des vignerons 2019)

Dimanche 10 mars: «Le mécano de la Général» de Buster Keaton (1926) | Organiste: Guy-Baptiste Jaccottet (titulaire de l'orgue du café-théâtre Barnabé)



COMMUNES Le Courrier N° 7 • JEUDI 21 FÉVRIER 2019



i l'on veut comparer l'ordre du jour de cette première séance 2019 du Conseil communal d'Oron au menu d'un repas, il y avait de quoi se mettre en appétit de l'entrée au dessert avec 5 préavis municipaux représentant autant de plats de résistance...

En ouverture, dans les communications de la Municipalité, le syndic Philippe Modoux annonce la démission de Claude-Alain Perret de son poste de chef de la voirie et de fontainier certifié, car il part rejoindre l'Etat de Vaud au service des eaux. Belle promotion, bravo et merci pour le magnifique travail accompli pendant 18 ans à la commune d'Oron!

Suite à l'acceptation par le Conseil général de la commune d'Essertes de fusionner avec celle d'Oron, le processus de mise en place est lancé entre ces deux communes et le syndic invite les conseillères et conseillers qui voudraient intégrer l'un ou l'autre groupe de travail à s'annoncer. La fusion sera effective au 1er juillet 2021 pour la nouvelle législature.

Le préavis n° 1 concerne la modification du plafond d'endettement pour la législation 2016-2021 en passant des 60 millions adoptés le 10 octobre 2012 à 90 millions

Cette augmentation de 30 millions est justifiée par les projets des réalisations à venir pour les routes, le collège et le réseau d'eau.

En outre, le plafond de cautionnements qui fut fixé à 3 millions en 2012 serait augmenté à 8 millions pour faire face au futur cautionnement de la nouvelle station d'épuration de la VOG (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Haute-Broye) et d'éventuelles demandes supplémentaires.

La commission des finances approuve ce préavis qui est accepté à une large majorité après les renseignements complémentaires apportés par la Municipalité.

Le préavis n° 2 concerne une demande de crédit de Fr. 39'782'226.- pour la construction d'un nouveau bâtiment scolaire et d'une salle de gymnastique triple à Oron-la-Ville en entreprise totale complétée des aménagements extérieurs, des accès au site et des projets collatéraux en lien avec le complexe scolaire représente bien le gros plat de résistance de la soirée

Ce projet a été élaboré en étroite collaboration avec la Direction de l'Etablissement scolaire primaire et secondaire Oron-Palézieux et les services de l'Etat, en particulier la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), la Direction de l'environnement et son service de l'eau, le service du développement territorial, le service de l'éducation physique et du sport et le service des bibliothèques.

Le projet comprend une salle de gymnastique triple avec des gradins, surmontée d'un collège de 17 classes et de locaux connexes tels que salles de dégagement, salles de science, salle de musique, salle d'art visuel, salle des maîtres, bibliothèque scolaire et bureaux administratifs.

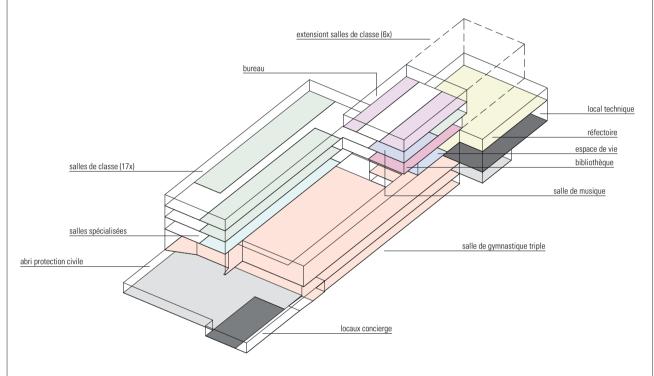
Un réfectoire avec une cuisine de production semi-professionnelle permettant d'absorber la production de 400 repas en deux services de 200 places. Deux espaces de vie complètent le programme.

La salle de gymnastique doit pouvoir fonctionner également en dehors des heures scolaires.

Le projet prévoit aussi un abri de protection civile de 750 places et un local pour le stockage des archives communales.

Dans son rapport, la commission des finances par Cédric Ottet invite le Conseil à accepter ce préavis.

Anne-Cécile Uldry dans son rapport pour la commission ad hoc relève que les éléments relatifs à la nécessité de construire un nouveau collège



Infographies: © Ducrest Metzger Architectes

accès le moment venu.

Le préavis n° 4 concerne une

Programme d'utilisation des surfaces

communal qui en a déjà débattu lors de précédentes séances. Toutefois, la commission propose un amendement à ce préavis en scindant la partie collège et la partie mobilité et accès. Ce qui permettra au Conseil de pouvoir intervenir sur la partie mobilité et

Cet amendement est accepté et le nouveau préavis est voté à la quasiunanimité avec Fr. 36'906'636.- pour le collège et Fr. 2'114'636.- pour la partie mobilité et accès, pour un total de Fr. 39'021'272.-.

sont réunis et déjà connus du Conseil

Le préavis n° 3 concerne une demande de crédit d'investissement de Fr. 200'000.- pour l'aménagement d'un pavillon scolaire provisoire à Palézieux-Village, ainsi que d'un crédit complémentaire au budget 2019 de Fr. 50'000.- pour la location de la structure

Suite à l'augmentation de la population et dans l'attente du futur collège à Oron-la-Ville, la Direction des écoles a pris contact avec la Municipalité afin de trouver une solution pour accueillir de nouveaux élèves et ce, dès la rentrée d'août 2019. Quatre classes sont nécessaires et comme il n'y a pas de réserve de salles, la Municipalité doit prévoir l'aménagement d'un pavillon provisoire.

Tant sur le plan des transports que de la surface à disposition, le site à l'arrière du collège de Palézieux-Village a été choisi.

La commission des finances et la commission ad hoc sont favorables à cet investissement qui est accepté à une large majorité.

demande de crédit complémentaire au budget 2019 de Fr. 28'000.- pour la pose et la location d'un système de vidéosurveillance

Le 9 mai 2016, le Conseil acceptait le préavis concernant le Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance. Ledit Règlement a été approuvé par le Département de la santé et de l'action sociale.

Les installations suivantes ont été autorisées:

- 6 caméras au collège d'Oron
- 5 caméras au pavillon scolaire
- 6 caméras au centre sportif • 6 au collège de Palézieux

Comme l'autorisation formelle a été délivrée par le bureau de la Préposée à la protection des données le 5 octobre 2018, tout est en ordre pour la mise en fonction de ces caméras.

Les rapports de la commission des finances est celui de la commission ad hoc sont favorables à ce préavis.

Une discussion nourrie s'engage pour savoir si cette dépense est justifiée et qu'elle sera la protection de la sphère privée pour les personnes circulant dans le champ de ces caméras.

La Municipalité, les autorités scolaires et le responsable de la patinoire sont de plus en plus souvent mis en face de déprédations aux immeubles et de comportement délictueux. Lors d'un acte dénoncé aux autorités et à la police, la lecture des bandes d'enregistrement devrait permettre l'identification des auteurs du délit et de quelle manière ils procèdent. Ce qui devrait améliorer la sécurité dans ces

majorité.

Le préavis n° 5 concerne une demande de crédit d'investissement de Fr. 3'870'000.- pour la réfection de la route de Lausanne (RC 701) et celle de Moudon (RC 626) à Oron-la-Ville

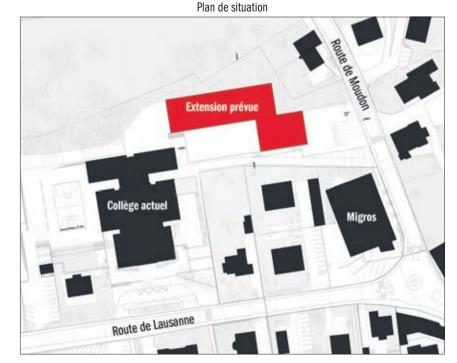
Face à la nécessité de mettre la RC 701 et la RC 626 aux normes répondant aux exigences fixées par l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit en matière de nuisances sonores et de profiter de la synergie de la future construction du collège, la Municipalité a décidé d'entreprendre la réalisation de ces importants travaux consistant à la pose d'un revêtement phono absorbant.

Face à la déferlante de 12'000 véhicules par jour sur la RC 701 et 4000 sur la RC 626, le revêtement se trouve dans un état d'usure avancé et a besoin d'une réfection urgente.

Outre la pose d'un nouveau revêtement, les travaux permettront également de réaménager les trottoirs, de réaliser un cheminement piétonnier adapté et sécurisé et de remplacer ou de réparer les différentes conduites enfouies dans le sous-sol de la route.

Commission des finances et commission ad hoc sont favorables et après quelques discussions pour savoir si ces travaux réalisés en parallèle avec ceux du nouveau collège ne pourraient pas être décalés dans le temps, le préavis est accepté à une large majorité et la réfection se fera dès que possible.

En deux tours d'horloge et demi, le président Fabrice Chollet a conduit de façon magistrale une des séances les plus «chères» de son Conseil communal avec plus de 40 millions investis pour la population oronaise et ses enfants.



périmètres. Au final, le préavis est adopté à la

INFOS RÉGION Le Courrier N° 7 • JEUDI 21 FÉVRIER 2019

Dans notre édition du jeudi 25 octobre 2018, nous avons présenté les grands avantages que pourraient apporter la construction du Tunnel du Léman. Cette idée doit faire son chemin. L'ingénieur Jean-Louis Amiguet donne les qualités que pourraient connaître cette réalisation. Mais, on le sait, les politiques n'ont pas très envie de perturber les solutions coûteuses apportées par le Conseil fédéral et l'OFROU. Dès lors, il nous paraît utile de publier les contraintes et les perturbations que les automobilistes connaîtront durant de très longues années... La Rédaction

Mobilité

Faciliter la circulation autoroutière entre Lausanne Ouest et Villeneuve

L'importance de considérer la solution du Tunnel du Léman Le tunnel du Léman n'est pas une utopie!

Photo: © Michel Dentan



Situation actuelle

epuis plusieurs années, l'OFROU procède à des travaux d'entretien (UPlans) sur l'autoroute A9 entre Lausanne Vennes et Villeneuve, actuellement entre Vennes et Chexbres. Dans son message au parlement en début 2019, le Conseil fédéral a présenté sa vision à long terme pour éviter la surcharge et les goulets d'étranglement sur les autoroutes. Le principe général consiste à élargir les autoroutes à 2x3 voies. Anticipant cette idée, l'OFROU envisage d'aménager l'autoroute entre Lausanne-Vennes et Montreux de sorte à pouvoir utiliser, temporairement ou d'une façon permanente, la BAU comme troisième voie. Ces travaux permettraient de combiner les derniers travaux à effectuer dans le cadre d'UPlans avec ceux pour l'élimination des goulets d'étranglement. Ils concernent principalement l'élargissement des quatre tunnels sur le tronçon précité. La mise à l'enquête du tunnel de Belmont a suscité de nombreuses oppositions.

Pourquoi n'est-il PAS judicieux d'élargir à 2x3 voies l'autoroute entre Lausanne Vennes et Montreux?

Le principe de l'élargissement de l'A9 à 2x3 en utilisant la BAU est une solution judicieuse pour les tronçons surchargés en terrain ouvert et relativement plat. Il permet d'augmenter la capacité des autoroutes sans élargir le gabarit réservé à l'autoroute. Cependant, ce principe ne s'applique pas entre Lausanne-Vennes et Montreux du fait qu'il comporte quatre tunnels, de nombreux ponts et murs de soutènement côté amont et aval.

Ceci nécessite des travaux très complexes, onéreux et des chantiers de longue durée pour leur réalisation. Dans l'optique d'un élargissement systématique de l'autoroute sur le tronçon Lausanne-Vennes - Montreux, il deviendra, impératif d'assurer aussi la fluidité du trafic de part et d'autre de ce tronçon, à savoir le contournement de Lausanne et le tronçon Montreux - Villeneuve avec le tunnel de Glion, le viaduc de Chillon et de la plaine du Rhône.

Par conséquent, l'élimination des goulets d'étranglement sur le tronçon Lausanne Ouest-Villeneuve nécessite les travaux suivants:

- contournement de Lausanne: envisager d'élargir l'autoroute de 2x3 voies à 2x4 voies ou doubler l'autoroute de contournement par deux voies en tunnel
- tunnel de Glion, viaduc de Chillon et de la plaine du Rhône: l'élargissement des trois ouvrages est extrêmement complexe et onéreux; l'alternative consiste à construire un tunnel de contournement de deux voies.
- tronçon entre Belmont et Chexbres (ou La Veyre): des propositions ont déjà été formulées par l'OFROU en décembre 2017. Il s'agit d'élargir l'autoroute systématiquement à 2x3 voies, y compris les quatre tunnels ou de contourner l'autoroute par le nord selon plusieurs variantes. Ces dernières solutions comporteraient de nombreux ouvrages (tunnels, ponts, tranchées, etc.). La réalisation de ces ouvrages sur ou à proximité de l'ouvrage existant pour disposer d'une autoroute sans goulets d'étranglement sur le tronçon Lausanne Ouest - Villeneuve, serait très coûteux.

Il faudrait également compter sur

une durée de plus de vingt ans, sans compter les désagréments pour les riverains et les usagers de l'autoroute, pour achever ces travaux. La durée des travaux pour l'élargissement du tunnel de Belmont a été estimée entre 7 et 10 ans. Combien de temps faudra-t-il pour terminer ne serait-ce que les quatre tunnels sur le tronçon Lausanne Vennes -Montreux? La réalisation d'un nouveau tracé d'autoroute en surface du terrain, comme le suggère plusieurs variantes présentées par l'OFROU, nécessiterait de nombreux ouvrages d'art.

Cette option apporterait aussi de nombreux problèmes d'aménagement du territoire (expropriations, réaménagement du réseau de circulation locale, amélioration foncière, etc, sans compter les problèmes de pollution, d'émission de bruit, etc.).

Le principe préconisé par l'OFROU d'élargir l'autoroute à 2x3 voies est, dans ce cas, inadéquat. Par conséquent, avant d'entamer des travaux, il est impératif de reconsidérer des alternatives plus globales qu'une solution partielle entre Vennes et Montreux.

Pourquoi faut-il prévoir un tunnel de Lausanne Ouest à Villeneuve?

Pour résoudre les problèmes liés à la sursaturation de l'autoroute entre Lausanne Ouest et Villeneuve à long terme, il est proposé d'adopter le principe alternatif, également connu et appliqué par l'OFROU, pour éliminer les goulets d'étranglement. Il consiste à compléter le, respectivement les tunnels existants, par un ou deux tubes supplémentaires en parallèle aux ouvrages existants. Ce principe a déjà été appliqué pour des longs tunnels autoroutiers comme au Gothard ou au Belchen.

Ce principe possède

de nombreux avantages

- La construction du nouvel ouvrage ne perturbe pas le trafic sur l'autoroute existante.
- Les travaux d'entretien sur les deux ouvrages sont grandement facilités.
- L'ensemble du trafic n'est pas concentré sur un ouvrage à plus de 2x2 voies.
- Le nouveau tracé du tunnel peut être déplacé en plan ou en altitude par rapport à l'ouvrage existant.
- On pourrait s'imaginer une séparation fonctionnelle des types de véhicules (véhicules autoguidés/non-guidés, lourds/légers, polluants/non-polluants, etc.)
- Un tunnel combiné rail/route (transport public/privé) pourrait également être envisagé.

La proposition se porte sur un tunnel à deux tubes à deux voies d'environ 45 km entre Lausanne Ouest et Villeneuve telle qu'elle a été présentée dans les rapports du 28 mai 2017 et du 10 avril 2018. Les deux entrées/sorties

intermédiaires sont situées vers Lutry Est et vers Clarens. Elles délimitent à l'ouest le contournement de Lausanne, au centre le tronçon de Lavaux et à l'est celui de la Riviera.

Conclusions

Avant d'adopter le principe d'élargir l'autoroute systématiquement à 2x3 voies entre Lausanne Ouest et Villeneuve et d'investir pour des travaux sans fin et à petite doses, il est impératif d'étudier au préalable, si ce principe est judicieux dans le cas particulier d'une autoroute à flanc de coteaux. La comparaison devrait aussi porter sur l'aspect coût en y incluant les aspects non-matériels (facilitation des travaux d'entretien, déneigement, perturbation pour les riverains, capacité globale du trafic, timing de la planification, etc.).

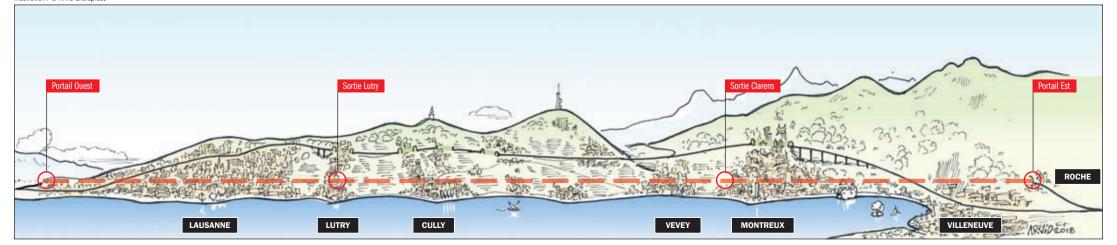
Au final, la solution d'un tunnel autoroutier paraît être très intéressante à l'horizon 2070!

Le tunnel du Léman s'impose comme solution

- Financièrement intéressante
- Ecologiquement favorable
- Réalisation sans perturbation pour les riverains et les usagers de l'A9
- Une meilleure répartition du trafic entre le haut et le bas du versant du Léman
- Possibilité d'une réalisation par étape
- Absorption d'une part importante du trafic local
- Permettre de simplifier les travaux d'entretien
- Epargner les conséquences désastreuses d'aménagement du territoire d'un nouveau tronçon d'autoroute dans les hauts du Léman
- Permettre d'augmenter de 2x2 voies + 2BAU la capacité autoroutière de l'AR actuelle entre Lausanne Ouest et Villeneuve et non pas que de 2x une seule voie «volée» aux 2 BAU existantes.

«Vive le Tunnel du Léman»

Illustration: © Arvid Ellefsplass



Rivaz

Honoré par l'Officie des Vins vaudois

Vincent Chappuis, un Commandeur bien de chez nous

epuis que l'Office des Vins vaudois a créé la distinction de Commandeur de l'Ordre des Vins vaudois, des personnalités aussi connues

que Jean-Claude Biver ou Inkvar Kamprad (Ikea) ont reçu cet honneur les distinguant comme des promoteurs exceptionnels des vins vaudois. Philippe Huser, restaurateur à



Shanghai ou Masashi Suzuki, chef d'un célèbre restaurant à Tokyo ont aussi reçu récemment l'insigne. Après Jérôme Aké Béda, il est donc plaisant de voir un homme de Lavaux recevoir à son tour le fameux insigne, en particulier pour son rôle essentiel dans la création du Vinorama en 2010.

Vincent Chappuis, enfant puis syndic de Rivaz, s'est en effet investi corps et âme dès 1999 pour transformer cet ancien site industriel en haut lieu de la promotion des vins de Lavaux. Le Vinorama a ainsi pu ouvrir ses portes en mai

Aujourd'hui président de la Fondation des Moulins de Rivaz, qui est propriétaire des lieux, et vice-président de Lavaux Vinorama SA qui exploite le lieu, Vincent Chappuis est avant tout fier de voir aujourd'hui cent cinquante vignerons utiliser le Vinorama pour mettre leurs vins en valeur. Trois cents vins sont présentés et des dizaines de milliers de visiteurs (dont 45% d'asiatiques) se pressent chaque année pour visiter ce lieu splendide au bord de la route cantonale à Rivaz.

Si aujourd'hui cette «success story» paraît une évidence, il a fallu convaincre, un à un, mécènes, politiciens, vignerons, vendeur du site, communes... Vincent Chappuis est-il donc avant tout un vendeur hors pair? Sa modestie l'empêchera de répondre. Par contre, il dévoilera volontiers son secret pour convaincre: être très, très bien préparé et s'engager sans réserve.

En discutant, un verre de Dézaley à la main, on comprend vite que cet aimable vigneron de 76 ans avait toutes les cartes pour être honoré par l'OVV. Le Vinorama apparaît alors comme un simple prétexte. Exploitant des décennies le domaine familial (à présent sous la responsabilité de son fils Christophe), syndic durant dix-huit ans d'une commune viticole qui a réussi à construire un grand parking souterrain préservant le paysage, ancien vice-président de la Fédération vaudoise des vignerons, Vincent Chappuis a aussi été chef de la troupe d'été à la Fête des Vignerons 1999.

Entrepreneur dès sa jeunesse (n'a-t-il pas créé très jeune le Tennis club de Puidoux), il a aussi assumé sa part de responsabilités au niveau cantonal en tant que député. Il préside d'ailleurs encore la confrérie des anciens députés.

Vous me direz qu'avec un tel «palmarès» le monsieur pourrait être assez content de sa personne. Ce n'est absolument pas le style

Parents ...

Votre enfant aimerait tellement... pratiquer un sport!

du bonhomme qui est donc définitivement «bien de chez nous». Discrètement, il glisse plutôt sur le rôle de soutien de sa femme Renée qui n'est pas en reste d'ailleurs au niveau des activités sociétales en sa qualité d'ancienne présidente des paysannes vaudoises.

Quand on lui demande au moment de partir quelle expression vaudoise il apprécie, il sort dans un sourire «j'aime pas pedzer». Fort à croire que le Monsieur n'a pas fini de nous surprendre...

Réflexions

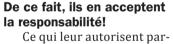
Quels sont vos devoirs? Surtout pour son plaisir. son développement et sa compréhension?

l est vrai, et nous le remarquons de plus en plus souvent, les premiers pas de tout enfant désirant pratiquer un sport quel qu'en soit la discipline, se font sous l'acceptation, mais principalement sous la «supervision» quasi directe du père et de la mère.

Ne dit-on pas que le premier «sponsor» est souvent le père, la maman la première «fan»?







fois, ou le pensent, de s'improviser comme entraîneurs, techniciens, inspirateurs de stratégie... s'ils n'entrent pas dans certains rôles «d'évaluateurs» souvent incompétents de talents qui risquent à court et moyen terme de détruire un destin sportif de leur enfant.

Il est vrai que leurs décisions sont souvent déterminantes pour l'intégration de leur enfant dans un club et ceci, il faut l'avouer, de plus en plus jeune avec le risque de devenir «les arbitres» d'une attente de succès ou, si ce n'est de rapports tronqués aves les entraîneurs ou autres responsables du club.



Non, l'enfant ne doit pas se trouver «le bouc-émissaire» d'un souhait parental, à savoir que son enfant peut ou... doit se substituer à un destin qu'il n'a que souhaité ou rêvé... mais jamais réalisé. Acceptons qu'il n'y a pas pire blessure que peut provoquer ce désir parental que «d'imaginer» pour son héritier, un destin de champion!

Trop d'exemples nous en ont été démontrés par l'avènement du sport moderne.

Il faut reconnaître, néanmoins que tout adulte n'est pas en adéquation pour son enfant avec la pratique d'un sport, craignant par là une distraction souvent au détriment de sa scolarité ou, alors, considérant que la pratique sportive n'est pas essentielle au développement physique mais plus précisément psychophysique pouvant par-là rendre son enfant... malheureux.

Le dialogue... parents enfants - entraîneurs?

Synthèse de la réussite et du plaisir d'un jeune sportif!

Ceci implique un certain nombre de «devoirs» et d'acceptation(s) pouvant provoquer le plaisir de chacun, mais surtout de l'enfant tels:

• Le choix de la discipline sportive doit appartenir à l'enfant informé en réponse à ses questions et voeux sans influence aucune.



- De vérifier que l'activité sportive de l'enfant soit fonctionnelle à son éducation, sa croissance, en harmonisant les plages d'engagements scolaires, du sport et de la vie
- D'éviter à l'enfant d'importantes activités de compétitions trop jeune, en respectant le rôle formatif en favorisant le sport ludique et récréatif.
- Accepter une discrétion et avec le consentement de l'enfant, trouver une relation de confiance, mais surtout équilibrée.
- De ne pas intervenir ou influencer l'enfant en rapport à l'entraîneur,
- D'informer le jeune sportif qu'il est en droit de se sentir heureux par la pratique de son sport et qu'il n'est nullement indispensable de devenir un champion!
- Egalement, que la défaite aide aussi à la réussite de son existence et souvent nécessaire pour l'acquis d'une certaine sagesse.
- Que l'éthique est la «clé de voûte» d'une belle expérience sportive.
- · Laisser à l'enfant l'initiative de s'ouvrir sur ses expériences, victoires et... défaites.

Cependant, le plus important est de trouver dans le regard de son enfant le sourire, si nécessaire à toute réussite.

Pour chaque parent... ce sera certainement la première victoire dont le souvenir restera indélébile... pour le jeune sportif.

Panathlon-Club Lausar

Moudon

Concert APSE à l'église St-Etienne dimanche 24 février

Chœur et orchestre



près les doux et agréables moments partages de musiques, de rencontres et festivités diverses de la fin d'année, après un début 2019 tonique et vivifiant sur le plan des températures en tout cas... voilà que s'annonce, ce dimanche à 17h,

le grand retour des Concerts de St-Etienne! Et ça fait du bien... pour le corps et l'esprit! Rien de tel que de se passer une belle heure musicale à l'écoute d'ensembles de grande qualité et à la renommée qui s'entend souvent bien au-delà de nos frontières... C'est le cas bien sûr du Chœur de Chambre de l'Université de Fribourg! Dirigé depuis 1987 par son chef fondateur, Pascal Mayer, le CCUF cultive un répertoire étendu allant de la Renaissance à nos jours. Formé d'une cinquantaine de choristes expérimentés qui répondent à de strictes exigences vocales et musicales, il donne de nombreux concerts

en Suisse et à l'étranger, notamment en Chine et en Afrique du Sud. Cet ensemble exécute des œuvres à capella, avec accompagnement de piano, d'orgue, d'une petite formation instrumentale ou également d'un grand orchestre. Nombreux sont les prix et mentions d'excellence jalonnant déjà le parcours d'activités de ce chœur qui a également participé à l'Expo 02.

Pour ce concert, le Chœur de Chambre de l'Université de Fribourg sera accompagné par un quintette à cordes, une harpe et un orgue. Au programme des œuvres de Duruflé. Bach. Gounod et de la brillante compositrice suisse Caroline Charrière qui, hélas, nous a quittés le 1er octobre dernier.

Le directeur Pascal Mayer, également fondateur du grand

Chœur de l'Université de Fribourg, comptant plus de 100 choristes, a fait ses études de chant et de direction chorale aux conservatoires de Fribourg et de Zurich.

Il a dirigé le Basler Kammerchor, le chœur Da Camera Neuchâtel, le Chœur de Chambre Romand (anc. Chœur de la Radio suisse romande) et le Chœur Pro Arte de Lausanne et bien d'autres encore.

Depuis 1996, il prépare les chœurs pour le Festival d'Opéra d'Avenches et il a une charge de cours de direction à la Musikhochschule de Lucerne.

Un concert exceptionnel sûrement pour ouvrir la deuxième partie de notre saison culturelle. Cinquième et dernier concert 2018/2019: le dimanche 7 avril, moment époustouflant là aussi avec le

Chœur Universitaire de Lausanne et le Sinfonietta de Genève! A agender bien sûr!

Equipe d'organisation des Concerts St-Etienne - Moudor

Chœur et Orchestre Université et Jeunesses Musicales de Fribourg Direction: Pascal Mayer Dimanche 24 février, 17h à l'église St-Etienne de Moudon

Prix d'entrée: Fr. 30.-; AVS/AI: Fr.25.-; Apprentis/étudiants: Fr. 10.-Jeunes jusqu'à 16 ans : gratuit Billets à l'entrée Ouverture des portes dès 16h

Renseignements: Moudon Région Tourisme www.apse-moudon.ch Tél. 021 905 88 66





Opinion

Elections complémentaires au Conseil d'Etat du 17 mars

Osez demander ces subsides!

epuis le 1er janvier 2019, le poids des primes d'assurances maladie est plafonné dans le canton de Vaud à 10% du revenu imposable. Alors que notre canton vient de passer la barre des 800'000 habitants, beaucoup d'entre eux sont susceptibles de profiter de ces subsides.

Des courriers ont été envoyés aux personnes qui pourraient être concernées, selon leur déclaration d'impôts. Les autres peuvent se renseigner auprès de l'OVAM (Office vaudois de l'assurance-maladie) ou de l'agence d'assurances sociales de leur région. Les demandes sont nombreuses et plus de 2000 sont traitées chaque semaine peuton lire sur le site de l'OVAM. Et pourtant: bien des personnes hésitent encore à faire la démarche. Demander de l'aide n'est jamais une évidence, même si les ressources sont très serrées, voire insuffisantes pour finir le mois.

Osez demander!

Ces subsides - tout comme l'augmentation des allocations familiales de 250 à 300 francs par mois effective dès le 1er janvier 2019 également - ne sont pas le fruit du hasard. Ils sont le résultat d'une négociation avec la droite, en contrepartie de la baisse d'impôt accordée aux entreprises dans le cadre de la RIE3 vaudoise.

Cette négociation qui a été plébiscitée par le peuple dans les urnes est remise en cause aujourd'hui par une droite avide de reprendre la majorité au Conseil d'Etat. A la veille d'une élection au Conseil d'Etat pour

remplacer Pierre-Yves Maillard qui s'est battu pour ces acquis, il est bon de se rappeler que c'est la majorité de gauche qui a permis cette progression en faveur des plus défavorisés de ce canton.

Que l'économie se porte bien dans notre canton est une bonne chose. Car c'est aussi une garantie pour l'emploi. Mais il ne faut pas maintenant démanteler le filet social qui s'est tissé ces dernières années pour soutenir la qualité de vie et le pouvoir d'achat de toute une partie des habitants du canton.

Pour ne pas perdre ces bénéfices, nous vous invitons à soutenir la candidature de Rebecca Ruiz le 17 mars prochain, lors de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat!

> Monique Ryf, Députée PS, vice-présidente du PS Vaud Conseillère communale Oron-la-Ville

Oron-la-Ville

MAD Village, le 2 mars à la salle polyvalente dès 19h

La « Battle des dirigeants »

eux dirigeants d'univers différents ont été confrontés à une série

de questions. Le but de cette taines personnes pourraient «Battle» est faire tomber les avoir soit sur la ville ou la préjugés, les aprioris que cer-

campagne.



Les 2 protagonistes se sont prêtés au jeu avec plaisir et les réponses ne sont guère surprenantes de la part de chacun. Force est de constater que malgré des points de vue différents, la «mayonnaise» a pris. Cette «mayo» se nomme MAD

Village 7e édition. Nous vous attendons nombreux le samedi 2 mars dès 19h pour le repas et dès 21h30 pour danser sur les rythmes endiablés des années 80.

«Et si on se donnait rendez-vous pas dans 10 ans mais le 2 mars à la salle polyvalente d'Oron-la-Ville»

Billetterie

Kiosque Centre Arc-En-Ciel Coop Oron-la-Ville ou www.madvillage.ch

La rubrique « Opinion » est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

Mézières

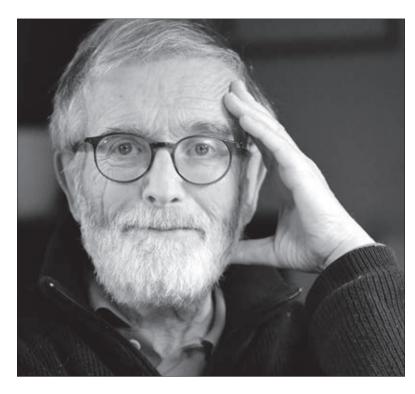
Hommage à Jean-Marc Zwissig

Hommage à un homme de conviction

e décès de Jean-Marc Zwissig est survenu le 17 jan-vier dernier. On le savait certes atteint dans sa santé mais la nouvelle de sa mort se répandit dans le village et en émut la population. Les souvenirs alors montèrent à la surface de maints habitants de ce coin du Jorat.

C'était lors du Giron des chorales du Jorat à Vers-chez-les-Blanc en mai 1983. Le chœur mixte L'Espérance de Mézières vivait son dernier concert sous l'experte baguette de son chef Jean Albisetti. La nouvelle de la vacance de ce poste se propagea et arriva aux oreilles du directeur du choeur d'hommes du CHUV, un quasi-inconnu qui se nommait Jean-Marc Zwissig. Ce dernier envoya

sa candidature et après audition à la salle de répétitions (qui se trouvait dans le bâtiment de l'actuelle auberge) il fut nommé par les chanteurs à bulletins secrets... En septembre, débutèrent les répétitions et bien sûr les aprèsrépétitions! On fit plus ample connaissance et apprit que ce Valaisan venait d'acheter un terrain au village pour y bâtir sa maison et y vivre avec son épouse Martine et par la suite



avec Pauline et Camille, leurs deux filles. Il était gérant de la librairie Marguerat sur la place Saint-François qui faisait la part belle aux livres anciens, bonheur de Jean-Marc. Puis ce fut la librairie de La Nef, lieu géré par l'église catholique. Homme de dialogue, d'esprit de décision doté d'une vive intelligence, il s'intéressa à la vie politique de Mézières (les après-répétitions, disais-je!!). En 1990, il fut élu municipal et fut ensuite syndic de 1994

à 2003. Il savait convaincre et écouter aussi. Même en cas de désaccord, le respect régnait. De belles avancées pour Mézières faisaient leur chemin.

Son engagement, sa foi profonde amenèrent l'Eglise catholique du diocèse à lui demander d'être adjoint au vicaire épiscopal de 1995 à 2012, date de sa retraite. Cette tâche consistait à seconder le représentant de l'évêque en Pays de Vaud. Il visitait donc les paroisses, apportait son aide

pour défaire des nœuds relationnels, œuvrait pour favoriser les laïcs au sein de la pastorale, au sein de l'aumônerie du CHUV, entre autres sujets qui le passionnaient. Grand connaisseur des rouages de l'église et de l'état, de la théologie, il avait à cœur le dialogue interreligieux et a été une des chevilles ouvrières pour la légitimité des communautés catholiques et juives en parallèle à l'église réformée dans le canton de Vaud.

La messe de remerciements et d'hommage à Jean-Marc a eu lieu dans la jolie église de La Sallaz mardi 12 février dernier. Les divers orateurs (prêtres, vicaire, pasteur et représentant de la communauté juive) qui se sont succédé, ont chacun témoigné de leur reconsissance envers cet homme

témoigné de leur reconnaissance envers cet homme ouvert d'esprit, au ministère riche dont les graines semées s'épanouiront encore.

Dans ses différentes fonctions, il aimait recevoir, donner et faire passer le message avec persuasion. La population de son canton d'adoption lui en est reconnaissante. Il aurait fêté ses 72 ans à la fin de février.

Martine Thonney

Clin d'œil

Leurs droits sont bafoués chaque jour...

e n'est pas partout sur notre belle planète que les femmes peuvent mener une vie sans que leurs droits ne soient menacés chaque jour.

Le récit de la jeune saoudienne nous le confirme. Elle qui a affirmé être en danger au sein de sa propre famille, laquelle lui fait subir des tortures physiques et psychologiques. L'Arabie Saoudite, région nantie de l'or noir, fait subir à ses femmes et jeunes filles de graves discriminations. Au XXIe siècle, celles-ci doivent toujours être chaperonnées par un tuteur de sexe masculin lors des voyages. Aussi, elles ont besoin d'une permission d'un membre de la famille masculin, soit pour exercer une activité rémunérée, soit faire des études supérieures, voire se marier.

Rahaf Mohammed al-Qunun, âgée bientôt de 18 ans, a profité pendant ses vacances au Koweït pour fausser compagnie à ses parents, en prenant un vol pour Bangkok en Thaïlande. C'est depuis une chambre d'hôtel de cet aéroport qu'elle s'est barricadée et a utilisé les réseaux sociaux pour attirer l'attention du monde entier sur son sort et éviter l'extradition vers l'Arabie.

Si, dans un premier temps, l'adolescente a demandé asile en Australie, c'est le Canada qui lui a accordé l'asile et vient de l'accueillir. Dans ce pays, un réseau de dames d'origine saoudienne veut mettre fin à l'esclavage des femmes vivant en Arabie. Les médias occidentaux parlent des rares cas qui viennent de temps en temps défrayer la chronique et nous choquent par tant d'obscurantisme. Mais combien sont-elles dans leurs pays à le subir en silence!

Depuis l'année passée, des petits changements se profilent, et commencent à émerger, tels l'autorisation de conduire son propre véhicule et la création de leurs propres entreprises sans le nécessaire consentement d'un tuteur masculin!

A. Cardinaux-Pires

C'est à lire

«Idéaliste? et alors...»

Olivier Bourquin - Editions Favre

ans les années 20, Carl G. Jung, psychiatre suisse, a élaboré le concept de type psychologique. Trente ans après, Isabel Briggs Myers et sa mère Katherine Cook Briggs, ont étendu et systématisé le schéma jungien de manière à obtenir seize types psychologiques, qu'elles ont regroupés dans le MBTI (Myers-Briggs Type Indicator), utilisé principalement dans l'orientation et le recrutement. Parallèlement, David Keirsey, psychologue scolaire, s'est servi de ce MBTI pour élaborer ses propres théories sur le sujet, qui en sont une forme étendue et modifiée. Son innovation par rapport au MBTI est de catégoriser les types en quatre tempéraments.

Par la suite, ces quatre tempéraments ont été développés, retravaillés, affinés de telle manière qu'on puisse les transposer à chaque situation de la vie. En effet, l'être humain est indivisible mais avec des préférences spécifiques uniques qui sont innées. Chaque profil possédant ses forces et ses faiblesses, aucun n'étant idéal. Pour déterminer quel est votre tempérament, rendezvous sur www.bourguin-nutrition.ch, puis, sous Prestations. Profiler. Ce questionnaire vous donnera votre profil psychologique gratuitement ainsi que beaucoup d'autres informations nutritives et micronutritionnelles.

Nous avons tous des préférences et des points forts. Tenter de les renforcer, c'est économiser de l'énergie et gagner en efficacité. L'idéaliste est un doux mélange d'intuition et de ressenti, une personnalité complexe et passionnante. Tenir compte des caractéristiques propres à ce type de profil permet d'améliorer ses performances dans de nombreux domaines.

Ce livre vous aidera à reconnaître votre fonctionnement et gagner en efficacité, énergie et plaisir. De nombreux aspects sont abordés. La psychologie, la biomécanique et le sport, ainsi que la nutrition.

Coach nutritionnel, chef de la préparation physique à Swiss Tennis durant plu-

sieurs années, Olivier Bourquin s'est spécialisé dans le suivi nutritionnel et micronutritionnel de sportifs d'élite. Son approche scientifique et personnalisée séduit non seulement de grands athlètes, mais également de nombreuses personnes désireuses d'améliorer ou de maintenir leur santé et leurs performances tout en ayant du plaisir. Passionné par son travail, il collabore avec de grandes entreprises, donne des conférences et dispense des formations à l'étranger pour différents organismes de formations.

C'est un livre à la portée de tous avec des conseils utiles à tous. Chacun y trouvera quelque chose d'applicable pour améliorer sa santé et sa vie quotidienne.



Prévention des alcoolisations aigües dans le canton de Vaud : le régime de nuit a des effets positifs

Depuis juillet 2015, la vente à l'emporter de bière et de spiritueux est interdite après 21h dans le canton de Vaud. Une étude réalisée par Addiction Suisse et par le Centre hospitalier universitaire vaudois sur mandat du canton montre les effets positifs de cette nouvelle disposition sur la consommation épisodique à risque chez les adolescents et les jeunes adultes.

L'étude réalisée sur la base des données des hôpitaux révèle que cette mesure renforce la protection de la jeunesse et diminue la consommation épisodique à risque en général. Moins d'urgences avec alcoolisation grâce à la nouvelle loi chez les 19-29 ans. Avec la nouvelle réglementation, on observe aux urgences du CHUV un recul du nombre de patients admis avec de l'alcool dans le sang dans la tranche d'âge des 19 à 29 ans. Ce recul est d'un peu plus de 20%, ce qui représente annuellement un recul de quelque 200 admissions, toutes tranches d'âge confondues.

Avis –

Le Bureau de référence et le Conseil d'établissement de l'établissement scolaire d'Oron-Palézieux

a le profond regret de faire part du décès de

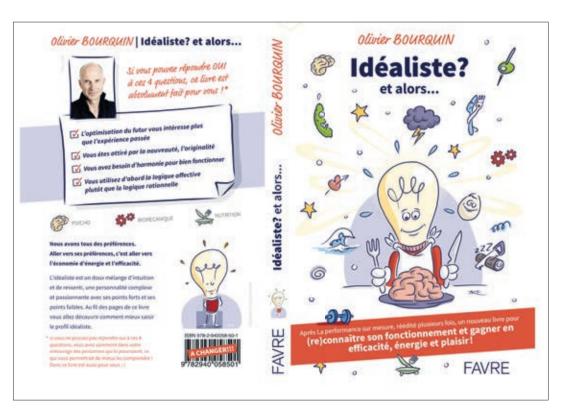
Monsieur

Joël DUCROS

fils de Madame Cornélia DUCROS, secrétaire du Bureau de référence et du Conseil d'établissement.

<u>Publicité</u>





SUDOKU

4

3

6

INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144 - SERVICE DU FEU: 118 - POLICE: 117

Région Lavaux-Oron

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX (CSR) Le Bourg, **Oron-la-Ville**, tél. 021 557 19 55, ou Av. de Villardin 2, CP 111, **Pully**, 021 557 84 00

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS) Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 60

Horaires (CSR et AAS)
Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR 021 946 38 15 - Marina Balimann, Puidoux

SERVICE SOCIAL

Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70

RÉSEAU APERO Accueil à la petite enfance Région Oron Coordinatrice: Mme Christine Favre Tél. 021 903 14 13 - 079 384 08 86

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Le Bourg 40, **Oron-la-Ville,** tél. 021 907 35 50 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133

Rue du Temple 17, **Cully**, tél. 021 799 99 88 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60

N° 16

1

CENTRE DE LA SANTÉ DU DOS - ORON-LA-VILLE «Toi & Moi» cours d'éveil parents-enfants. Rens. 079 240 48 98 - www.eveiloron.com **Gym Ballon** forme prénatale et postnatale.

Rens. 078 719 36 95 - www.lasantedudos.ch MÉDECIN DE GARDE

En téléphonant au **0848 133 133,** vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

PHARMACIE DE SERVICE 7/7 jours, de 8h à 24h Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne Tél. 021 613 12 24

Permanence 24h/24h: 0848 133 133 Dimanche 24 février de 11h à 12h Pharmacie du Gros de Vaud, Bercher Tél. 021 887 70 42

TRANSPORTS BÉNÉVOLES Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50

VÉTÉRINAIRE DE SERVICE

Région Oron-Lavaux - Service des urgences Le répondeur de votre vétérinaire re

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 21 février au mercredi 27 février Mis à jour le 19.02.19

DIFFICULTÉ: 2/4

4

5

4

8

Lieu	Oron-la-Ville		Savigny		Cully	
JE 21	+12° +1°	- \ \-	+10° +0°	- \ \\-	+12° +2°	-ò;-
VE 22	+11° +1°		+9° +1°		+13° +2°	-ò-
SA 23	+11° +2°	ڪُ	+9° +2°	Š	+12° +4°	<u> </u>
DI 24	+12° +2°	- \ \-	+11° +2°		+13° +4°	-ò;-
LU 25	+12° +2°	- \ \\-	+11° +2°		+13° +4°	
MA 26	+12° +2°	- \ \-	+11° +1°		+13° +3°	-ò-
ME 27	+12° +3°		+11° +2°		+13° +4°	

THIERRY OTT **INSTRUCTIONS**

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

Le même chiffre ne peut figurer :

- qu'une seule fois par colonne;
- qu'une seule fois par ligne;
- qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solu	ıtion						N	°15
1	4	3	2	8	7	5	9	6
8	9	7	5	6	4	2	3	1
5	2	6	3	1	9	7	4	8
2	3	4	1	7	5	6	8	9
6	7	8	4	9	3	1	5	2
9	1	5	6	2	8	3	7	4
3	8	1	7	4	6	9	2	5
7	6	9	8	5	2	4	1	3
4	5	2	9	3	1	8	6	7

10

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 24 février

Paroisse d'Oron-Palézieux						
tilles	10h00	Haute-Broye				

Paroisse de Savigny-Forel Savigny 10h00

Cur

Chexbres

Cully

Lutry

Paroisse de St-Saphorin

Paroisse de Villette

10h15

10h00

10h00

Paroisse de Belmont - Lutry

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Dimanches

Paroisse de Pully-Paudex

9h15 La Rosiaz cène 10h45 Le Prieuré cène

Crêt-Bérard Offices semaine 7h30 - 12h15 - 18h 8h00 cène - 18h

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE

10h00 La Margelle La Croix/Lutry St-Martin La Perrausa 10h00 Les Pralets

ÉGLISE CATHOLIQUE 9h00

Chapelle messe 9h30 Cully messe samedi Rue

En cas de doute, rendez-vous sur **www.eerv.ch**

A Bright Light

Documentaire d'Emmanuelle Antille

vo.st.fr. - 16/16 ans

Ve 22 février à 20h

Projection en présence de la réalisatrice

Un ange passé trop vite

Documentaire de Nasser Bakhti

v.f. - 16/16 ans

Sa 23 février à 18h

Di 24 février à 20h

Bohemian Rhapsody

Fiction de Bryan Singer

vo.st.fr. - 8/12 ans

Ve 22 et sa 23 février à 20h

Di 24 février à 18h



CINÉMAS

cène

Oron-la-Ville

Ryuichi Sakamoto: Coda

Documentaire de Stephen Nomura Schible vo.st.fr. - 16/16 ans Sa 23 février à 18h Di 24 et ma 26 février à 20h

Une intime conviction

Fiction d'Antoine Raimbault v.f. - 16/16 ans

Je 21, sa 23, lu 25 et ma 26 février à 20h Di 24 février à 16h

L'incroyable histoire du facteur cheval

Fiction de Nils Tavernier v.f. - 10/12 ans

Je 21 et lu 25 février à 20h

Sa 23 à 16h et di 24 à 18h Minuscule 2

Les mandibules du bout du monde

Fiction de Thomas Szabo et Hélène Giraud v.f. - 6/6 ans

Sa 23 et di 24 février à 16h

Retrouvez d'autres films et informations sur www.cinemadoron.ch

Chexbres

Photo de famille

Film de Cecilia Rouaud Avec Vanessa Paradis, Camille Cottin et Pierre Deladonchamps v.f. - 8/12 ans

Ve 22 et sa 23 février à 20h30

Girl

Film de Lukas Dhont Avec Victor Polster, Arieh Worthalter et Oliver Bodart vo.st. - 14/16 ans Ma 26 et me 27 février à 20h30

Retrouvez d'autres informations sur www.cinechexbres.ch

Carrouge

Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon Dieu?

Film de Philippe de Chauveron Avec Chantal Lauby, Christian Clavier,... v.f. - 6/10 ans Ve 1er et sa 2 mars à 20h30

Prochaines séances:

Mercredi 13 mars, vendredi 15 mars et samedi 16 mars 2019

Retrouvez d'autres informations sur www.cinema-du-jorat.ch

Lavaux-Oron

Jusqu'au 20 mai 2019,

sorties aux Bains de Lavey. Rejoignez-nous régulièrement ou

sporadiquement pour une escapade aux Bains de Lavey. Un car s'arrête dans plusieurs villages de la région, tous les lundis après-midi. Plus d'infos auprès de Denise Wehrli au 079 224 95 81 ou au 021 907 93 80.

Carrouge

22 février de 16h30 à 19h30. marché villageois Charme.

Chexbres

Caveau du Cœur d'Or

22 février à 20h «Impro à la carte» spectacle d'improvisation théâtrale.

23 février à 21h, Piel Canela (Fr), rumba flamenca.

29 février à 20h Duo d'Impro, improvisation théâtrale.

2 mars à 21h, Sportelli, folk, blues et indie pop.

AGENDA Cully

1er mars à 20h au Biniou.

Paradise Creek Band, jazz traditionnel. Entrée libre, chapeau.

Lutry

1er et 2 mars à 20h30 au Singe Vert, La Swingbox de Didier Desbois. Rés. sdoidy@bluewin.ch

Oron-la-Ville

Au centre de la Santé du dos. les mercredis et vendredis matin

«Toi & Moi» cours d'éveil parents-enfants.

2 mars au Centre sportif, de 18h à 4h, soirée MAD Village.

Palézieux-Village

22 février de 19h à 2h

à la salle polyvalente, repas de soutien ASHB. Inscr. 078 600 84 80

ou repasdesoutien@ashb.ch

Pully

22 et 23 février à 20h au Théâtre de la Voirie, «Ramuz, les forains et autres nouvelles» par l'Association théâtrale Nicole Vautier et le Théâtre On raconte l'événement.

Ropraz

Jusqu'au 17 mars à la Fondation L'Estrée, «Etat de la gravure», exposition d'Armand C. Desarzens et de l'atelier Raymond Meyer. www.estree.ch

Savigny

2 mars à 19h, au Forum, repas de soutien du FCSE.

Servion

Café-théâtre Barnabé. www.barnabe.ch, 021 903 0 903.

8 au 10 mars, festival Voix du Muet, repas: ven, sam 19h, dim 12h30. Proj. ven, sam 20h30 et dim 14h30.

8 mars, «Le fantôme de l'Opéra» de R. Julian et E. Sedgwick.

9 mars, «Le pirate noir» d'Albert Parker.

10 mars, «Le mécano de la GENERAL» de Buster Keaton.



PROCHAINES ÉDITIONS

février **Edition**

mars

mars **Edition**

IMPRESSUM

ÉDITEUR

Olivier Campiche **ABONNEMENT**

DIRECTION

Françoise Juillet

Tél. 021 908 08 15

1 an Fr. 92.- (> fin 2019 = Fr. 79.-) www.le-courrier.ch

RÉDACTION Arvid Ellefsplass fjuillet@lecourrier-lavaux-oron.ch redaction@lecourrier-lavaux-oron.ch Tél. 021 908 08 05

ADMINISTRATION

Les Editions Lavaux-Oron Sàrl

Tél./Fax: 021 908 08 05/09

PHOTOGRAPHE OFFICIEL Michel Dentan - www.md-photos.ch Rte du Flon 20 - 1610 Oron-la-Ville

Abonné: 10'500 Elargi: 18'000

MISE EN PAGE & PUBLICITÉ

Mathieu Guillaume-Gentil annonces@lecourrier-lavaux-oron.ch Tél. 021 908 08 01

Grand Ecran

Née dans un corps de garçon



e scénario s'inspire de l'histoire vraie de Nora Monsecour, danseuse transgenre, qui a collaboré à la réalisation du film. Le jeune acteur du rôle titre Victor Polster, danseur de profession, adolescent qui entre si bien dans la peau du personnage, dit avoir joué ce rôle avec beaucoup d'intérêt pour la cause, et avec passion. Le film est bouleversant.

La danse pour salut

Lara, adolescente introvertie de 15 ans, s'impose une discipline stricte pour devenir danseuse étoile. Avec l'appui de sa professeure de danse qui croit en elle, elle va au bout de ses possibilités physiques: travail acharné, douleur de ses pieds meurtris par les chaussons. Née dans un corps de garçon, elle a pris la décision de changer de sexe avec le recours à l'administration d'hormones et à la chirurgie. Bien que soutenue par la bienveillance familiale, sa patience est à bout alors que la thérapie hormonale progresse peu. A son âge, on veut tout, tout de suite. Son équilibre mental est fragilisé par des rapports humains difficiles. Son premier baiser avec un petit ami la fait rou-

gir de honte, et les réflexions de mauvais goût de camarades de danse, qui veulent la voir nue sous la douche, rendent son parcours professionnel

Récompenses et contestaions

«Girl» a remporté le Prix Fipresci (prix de la presse internationale) et la Queer Palm (prix décerné depuis 2010 à Cannes). Sélectionné en section Un certain regard - chapeauté par la Suissesse Ursula Meyer au Festival de Cannes 2018 il remporta la Caméra d'or, et l'acteur Victor Polster le Prix d'interprétation.

Le film a soulevé des contestations au sein de la communauté transgenre qui, selon elle, traitant d'un cas individuel ne reflèterait pas la réalité, mais conforterait le grand public dans une compassion nocive à leur cause.

Colette Ramsauer

«Girl» Belgique, 2018, 105', vo st, 14/16 ans De Lukas Dhont.

Avec Victor Polster, Arieh Worthalter et Oliver Bodart Au cinéma de Chexbres les 26 et 27 février à 20h30.



Hommage

Au plus loin dans mes souvenirs, l'acteur **Bruno Ganz** qui nous a quittés le 16 février à l'âge de 77 ans, c'est en 1980 dans Polenta

de Maya Simon, romand film avec Jean-Marc Stehlé et Marina Golovine, fille de Maya, sur un texte de l'écrivain valaisan Jean-Marc Lovay. Il tenait le rôle de narrateur et avait décidé que



ce ne serait pas un problème de parler français avec l'accent zurichois. En Allemagne, où il devint un célèbre acteur de théâtre puis de cinéma, il avait dû se mettre à la langue de Göethe: « C'était difficile, je n'avais parlé que le Schwiizerdütsch!» Il se sentait européen avant tout, refusant les contrats proposés outre-Atlantique. Acteur fidèle à la Suisse, en 2015 dans Heidi de Alain Gsponer, il est le grand-père: «Je ne pouvais refuser». Le Cinéma suisse, en 2017, lui attribuait le Prix d'honneur pour l'ensemble de sa carrière. La même année, dans Fortuna de Germinal Roaux, son dernier tournage en Romandie, il excelle dans un plaidoyer contre l'avortement forcé. Belle révérence.



(Q#)

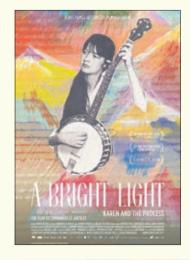
«A Bright Light Karen and the Process»

un documentaire d'Emmanuelle Antille

v.f. - 16/16

En présence de la réalisatrice

le vendredi 22 février à 20h au Cinéma d'Oron



Une étoile filante au firmament du country blues

«A Bright Light - Karen and the Process», un documentaire d'Emmanuelle Antille

Pour raconter le destin de Karen Dalton, chanteuse reconnue puis oubliée. l'artiste lausannoise Emmanuelle Antille avec «A Bright Light -Karen and the Process», réunit documents d'archives, témoignages de séniors et flashes d'images. Oscillant entre documentaire et essai cinématographique. la réalisatrice porte un regard global sur le processus de la création artistique. Le tout dans un flot de musique prenante de country blues, qui sauve le film.

Départ Colorado

Jusqu'où décide-t-on d'aller pour répondre à son envie de création? C'est ce que tente d'expliquer le film, Road Movie sur les traces un demi siècle plus tard de Karen Dalton (1937-93), chanteuse culte de country blues des années 60, qui quitta subitement la scène internationale.

La réalisatrice part à la rencontre de ceux qui furent ses compagnons et qui continuent à s'inspirer de sa musique. Le film nous emmène sur les routes du Colorado à Woodstock, Mississippi, Oklahoma, Pennsylvanie, Indiana, Maryland, N.Y, où la réalisatrice glane des brides du passé de Karen Dalton, auprès des artistes qui l'ont côtoyée, aux endroits où elle a vécu, recherchant vainement sa tombe: 8000 km parcourus, deux années de travail, 33 jours de tournage pour la réalisatrice accompagnée de Carmen Jaquier à la caméra et de Malika Pellicioli à la

Pour le meilleur et pour le pire

Artiste en quête de liberté de vie et d'expression, pour le meilleur et pour le pire, militante farouche de l'anti-capitalisme, Karen Dalton - 20 ans et toute la vie devant elle - quittait N.Y pour un retour à la nature. A ses origines cherokees, elle devait sa passion pour les chevaux. Elle vécut dans la cabane d'une carrière de mine d'or à l'abandon, sur les hauteurs du Colorado, avec enfants un mari qui gratte la guitare et qui ne tarde pas à la quitter. Plus tard, elle perdra la garde de sa cadette.

Bons dans leur cuisine

«Certains musiciens ne sont

Au cinéma d'Oron, demain vendredi 22 février à 20h

bons que lorsqu'ils jouent dans leur cuisine. Sur la scène, ils sont perdus.» Reconnue par les musiciens célèbres d'alors, dont Bob Dylan, Karen Dalton interprétait le folk existant. Sa voix au timbre exceptionnel envoûtait. Elle s'accompagnait de la guitare ou du banjo, composa quelques poèmes. Elle resta pourtant en marge de la célébrité. Consciente de son potentiel et de ses échecs,

Woodstock et Montreux

Longtemps, personne ne s'est soucié de conserver la mémoire de ce qu'elle était devenue après son

3º saison, en partenariat avec

COURRIER

moment où elle semblait démar-

mourra en 1993, atteinte du sida,

étaient comparés à des parias.

Après trois longs métrages de

fiction, Emmanuelle Antille lance

Premier documentaire











apparition en première de Santana, le défi de joindre le documentaire à l'essai cinématographique. Très son enregistrement à Woodstock, son passage à Montreux, constamprésente dans le film, l'artiste d'art ment effrayée par la scène. Au contemporain de la scène lausannoise (elle représentait la Suisse à la Biennale de Venise en 2003) ajoute rer en force avec plusieurs albums enregistrés, elle disparut. Elle son processus de création personnel, prêtant sa voix à la narration, dans l'indifférence de son public. Un créant des tableaux éphémères, de ses compagnons de route relève fabriquant des masques ou encore dans le film : « Dans ce pays, si vous confectionnant des robes cousues êtes malade ou drogué, vous êtes main pour le fantôme de Karen Dalton. Le film a été présenté à Vision exclu». A ce moment- là, les sidéens du réel 2018 et aux journées de Soleure 2019.

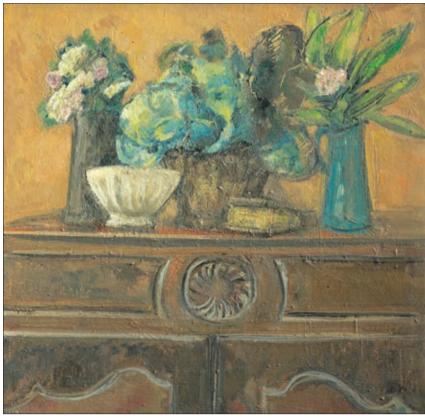
Colette Ramsauer



Exposition

A l'Espace Arlaud jusqu'au 31 mars

L'Espace Arlaud juxtapose les œuvres fort différentes de Marie-Hélène Clément et de Juan Martinez



Clément: Nature morte avec un bol blanc 1990

Clément

était la

arie-Hélène

(1918-2012)

donc baigné dans un milieu artis-

fille du peintre vaudois

Charles Clément. Elle a

tique. A l'Ecole des beaux-arts de Lausanne, elle a suivi les cours de Casimir Reymond. Elle s'est mariée, a eu trois enfants. C'est peut-être ce qui explique qu'elle soit restée presque

Clément : Fantaisie printanière 1941





Juan Martinez

toute sa vie en retrait du monde artistique. Et cela malgré de nombreuses expositions. Par cette rétrospective, qui commémore les cent ans de sa naissance, l'Espace Arlaud la sort d'un relatif oubli, pour le plus grand plaisir du visiteur.

Marie-Hélène Clément est toujours restée fidèle à la figuration. Ses thèmes sont assez éclectiques. On y trouve des portraits, et aussi des autoportraits sans complaisance. Le meilleur de sa production est constitué par de belles natures mortes. Elle échappe au conventionnel par une légère distorsion des objets, notamment dans ses représentations de commodes avec fruits. Parfois, elle montre davantage d'audace et donne à ses toiles une touche expressionniste: ainsi dans Broc et chiffons (2010). Si elle montre une prédilection pour les couleurs plutôt sombres, elle ne craint pas l'utilisation de rouges intenses. Voilà donc une oeuvre assez sage, avec pourtant quelques touches novatrices. Puisse cette belle rétrospective, composée de 70 tableaux, attirer le public, notamment celui qui fréquente le marché lausannois tout voisin!

lement Fenaisons, 2002, huile sur hois, 39 x 59 cm, collection particulière



L'engagement d'un résistant contre les horreurs du monde

Avec Juan Martinez, nous sommes dans un registre tout différent. Le peintre andalou, né en 1942, a grandi sous le franquisme. Il en a contracté une indignation contre toutes les oppressions. Depuis les années 1960, où il fait des études d'art à Lausanne, il vit en Suisse. Par sa volonté de dénoncer les injustices et les horreurs du monde, son oeuvre rejoint celle de Goya. Comme l'a écrit la critique d'art Françoise Jaunin, Juan Martinez s'est «engagé pour l'homme et contre toutes les atrocités qu'il inflige à ses semblables. » Pourtant, son discours n'est pas idéologique. Il dénonce le Mal et, par ses toiles, invite implicitement le spectateur à le combattre lui aussi.

Dans les grandes surfaces de l'Espace Arlaud, particulièrement appropriées pour une telle exposition, nous sommes en présence de toiles monumentales, des compositions avec de vives oppositions de

couleurs. Les visages humains se

réduisent à des formes simplifiées, quasi des abstractions. Souvent, ce ne sont que des têtes de mort, qui parsèment des espaces qui peuvent représenter des déserts. Ces visages et ces crânes ne sont plus isolés, mais nombreux dans chaque tableau: Martinez nous rappelle, à l'instar des gravures anarchistes de Vallotton et des toiles de James Ensor, que nous vivons à l'ère des foules. L'artiste a été particulièrement sensible, ces dernières années, à la tragédie de la Lybie, qui donne son nom à plusieurs oeuvres. Il y a quelque chose de répétitif et d'obsessionnel dans le travail de Juan Martinez : c'est aussi ce qui fait la force de cet accrochage qui interpelle le spectateur. Dirons-nous que, dans cette obsession de la mort (on songe, a contrario, au fameux cri de guerre du général franquiste Millán-Astray, Viva la Muerte!) et dans les rouges sanglants du peintre, il y a une sensibilité très espagnole? La violence est toujours sous-jacente dans sa peinture. La symbolique aussi, tels ces barbelés dans Frontière 01. L'artiste s'est entouré de poètes. Par cela, et par son indignation face aux scandales du monde, il rejoint sur le plan pictural le chanteur Leonard Cohen sur le plan musical.

Dans l'oeuvre de Juan Martinez, qui nous prend aux tripes, se côtoient l'angoisse, la révolte et l'esprit de résistance. Une exposition exceptionnelle à voir absolument!

Pierre Jeanneret

«Marie-Hélène Clément» et «Anagnorisis. Juan Martinez» Espace Arlaud, place de la Riponne, Lausanne, jusqu'au 31 mars.

Clément: La partition 2009





PROCHAINES ÉDITIONS

28 février Edition normale

28

mars

Edition normale



avril



11

avril

Edition normale





ACTION du mardi 19 février au dimanche 24 février Café Tradition Chicco d'Oro

en grains, 1 kg

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-18h30 non-stop Samedi 8h-17h non-stop et dimanche 8h-12h 1610 Oron-la-Ville – Route de Lausanne 21 Tál 021 907 Ad 10



DENNERPARTENAIRE